



Cotten Jean : Né le 6-03-1894 à Elliant, fils de François et Marie-Jeanne Le Reste ; demi-frère d'Yves Cotten; études à Pont-Croix ; guerre 1914-1918 ; 1922, prêtre et vicaire à Saint-Pol-de-Léon ; 1931, chapelain à Lanzoze ; 1931, secrétaire à l'évêché ; 1933, chanoine honoraire ; 1942, curé de Saint-Mathieu de Quimper ; 1947, supérieur du grand séminair et vicaire général ; 1954, aumônier de la Retraite de Quimperlé ; 1964, aumônier du Carmel de Brest ; 1965, retiré à Keraudren puis à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé ; décédé le 6-04-1975.

Guerre 1914-1918 : Téléphoniste au 118e R.I. 1re citation : “ Pendant le violent bombardement du 2 au 6 avril, a fait preuve de sang-froid et de courage, en s’offrant notamment pour aller réparer les lignes téléphoniques coupées. avril 1916. 2e citation (Ordre de la Division) : “ Est parti avec les premières troupes d’assaut, développant son fil téléphonique et réussissant, sous un feu meurtrier de mitrailleuses, à transmettre quelques renseignements. A fait l’admiration de tous par son calme et son sang-froid. ” mai 1917. 3e citation (Ordre de la Division) : “ D’un dévouement absolu, donnant dans les circonstances les plus difficiles l’exemple d’un grand courage. Vient de nouveau de se distinguer devant Vaux en assurant les liaisons téléphoniques de son bataillon malgré de violents bombardements. ” novembre 1916. Gabriel Pondaven, *Le livre d’or du clergé pendant la guerre (1914-1919)*, Quimper, A. de Kérangal, 1919

Étude : *Quimper et Léon*, 1975 p. 173-176.

Homélie de Monseigneur l'Evêque aux obsèques de M Jean Cotten le 8 avril, à Elliant .

Frères,

Lorsque, le 1er avril 1922, Jean-François-Joseph-Marie COTTEN se présenta à Mgr Duparc pour recevoir l'ordination sacerdotale, l'Evêque posa à l'Archidiacre la question rituelle :

« Savez-vous s'il en est digne ? » l'Archidiacre put répondre, avec la prudence informée qui s'impose en une telle circonstance : « Autant que la faiblesse humaine permet de le savoir, j'atteste qu'il est digne de recevoir cette charge ».

C'est qu'il avait déjà en sa faveur tout un passé. Le lointain passé d'une famille profondément chrétienne, enracinée dans un terroir fécond en vocations sacerdotales de choix, riche de deux fils prêtres ; — le passé de ses études à l'école paroissiale, au collège Saint-François de Lesneven, au Grand Séminaire de Quimper ; — le passé de ces années de guerre qu'il avait vécues comme séminariste soldat, long et pénible stage qui l'avait éprouvé, mais dont il aimait volontiers évoquer le souvenir, comme tous ceux qui ont vécu ces années douloureuses mais pourtant fécondes. Aussi est-ce à l'âge de 28 ans qu'il recevait l'ordination sacerdotale, étant né le 5 mars 1894.

C'est au nom du peuple chrétien, qui avait été consulté lors des publications canoniques des bancs, avant chacun des Ordres Sacrés, que l'Archidiacre avait porté témoignage en sa faveur. Aujourd'hui, alors qu'il est arrivé au terme d'une vie sacerdotale de plus d'un demi-siècle, il me semble que je puis, au nom de l'Eglise qui l'a admis au sacerdoce, rendre compte au peuple chrétien rassemblé de sa fidélité à remplir la mission qui lui fut confiée.

Monsieur le Chanoine Jean COTTEN a été un prêtre disponible sans réticence pour tous les ministères que ses supérieurs ont jugé bon de lui confier :

ministère paroissial comme vicaire à Saint-Pol-de-Léon pendant 9 ans et comme recteur, puis curé de Saint-Matthieu de Quimper pendant 5 ans ;

- secrétariat de l'Evêché pendant 11 ans ;
- service de la formation des futurs prêtres comme Supérieur du Grand Séminaire, et en même temps service du Diocèse entier comme Vicaire Général, pendant 7 ans ;
- service de diverses communautés religieuses, puis de toutes les communautés du Diocèse, pendant 11 ans, jusqu'à ce que la maladie l'oblige à abandonner tout ministère actif, pour s'abandonner lui-même à la volonté du Seigneur qui a permis une lente dégradation de ses forces et de ses riches facultés.

Monsieur le Chanoine COTTEN était « une belle figure de prêtre », comme on disait alors. Il était de haute taille, de noble prestance, auréolé depuis longtemps d'une belle couronne de cheveux blancs ; — un prêtre digne et imposant, mais dont la grande bonté et la simplicité de l'accueil rassurait vite ; très attentif aux personnes, il avait toujours le temps pour écouter, quitte à prolonger ensuite ses veilles très avant dans la nuit ; délicat jusqu'au scrupule, il était fidèle à ses amitiés et il garda longtemps des relations avec des personnes qu'il avait connues lors de précédents ministères et qui lui demeuraient très attachées.

C'était un prêtre pieux, d'une piété qui se traduisait par la fidélité à tous les exercices dont il avait pris l'habitude au Séminaire, sans admettre qu'on les remette en question, et qui avait pour conséquence une recherche constante de la fidélité à la volonté divine reconnue dans les consignes de ses Supérieurs et l'accomplissement de son devoir d'état. C'était un « juste » à la manière de Saint-Joseph, note quelqu'un qui l'a connu, un homme qui ne cherche pas à briller personnellement, mais bon par nature et fidèle dans les choses sans éclat.

Deux ministères surtout l'ont marqué profondément : son vicariat à Saint-Pol-de-Léon et ses responsabilités de Supérieur de Séminaire.

A l'Evêché, il vécut dans l'ombre de Mgr Duparc, pour lequel il professait une grande admiration ; son passage à Saint-Matthieu de Quimper fut trop bref pour qu'il pût donner toute sa mesure ; et quand il se vit confier la responsabilité des communautés religieuses sa santé était déjà fortement ébranlée et ne lui permit pas de s'investir dans la fonction autant qu'il l'aurait désiré.

Mais le temps passé à Saint-Pol fut vraiment l'âge d'or de sa vie sacerdotale, auquel il se référait comme d'instinct lorsqu'il dut plus tard former des futurs prêtres, et qu'il croyait revivre encore en ses dernières années, alors qu'il n'était déjà plus présent au monde d'aujourd'hui.

L'authenticité de sa vie spirituelle impressionnait les paroissiens, comme sa volonté d'être au service de tous, aussi à l'aise avec les personnes cultivées, qui appréciaient l'étendue de ses connaissances et la sagesse de son jugement, qu'avec les paysans et les ouvriers qu'il aimait visiter dans le quartier qui lui était assigné et pour lesquels le passage du prêtre était une bénédiction.

Il était assidu près des malades et toujours disponible pour les visiter et leur apporter le réconfort des sacrements. Il s'occupait aussi des jeunes qui fréquentaient en grand nombre le patronage, « le cercle » comme on disait à Saint-Pol, et se souciait de leur formation chrétienne et sociale.

Sa prédication était simple, mais chaude et persuasive, avec une note sentimentale, aussi bien en français qu'en breton ; son enseignement n'était pas superficiel pour autant, mais solide, et il a contribué à alimenter la foi de ses auditeurs.

De sérieux ennuis de santé et une opération très grave pour l'époque et qui réussit quasi-miraculeusement l'obligèrent à quitter Saint-Pol où il avait connu de grandes joies sacerdotales.

Il avait 53 ans quand il fut nommé Supérieur du Grand Séminaire. Il s'agissait d'un tout autre ministère, certainement plus difficile, et en des temps déjà plus instables.

Aux séminaristes, il donna toujours l'exemple de la « régularité », présent à tous leurs exercices spirituels, depuis la méditation à 6 h 30 du matin jusqu'aux Complies de 20 h 30. Ce qui les frappait aussi, c'était, avec sa piété simple sa grande bonté, sa cordialité plus à l'aise dans les contacts individuels que dans les relations avec les groupes. A cause de cela peut-être, il préférait cependant

la compagnie des professeurs à la rencontre avec les séminaristes, avec lesquels il pouvait parfois être brusque, par timidité et insécurité.

Très marqué par la spiritualité de l'Ecole Française, il était un homme de devoir. Son cauchemar c'étaient ses lectures spirituelles (conférences quotidiennes aux séminaristes) : il les préparait pourtant avec soin, y passant des heures et des heures, et parfois une bonne partie de ses nuits. Le genre et le langage paraissaient un peu surannés à ces jeunes d'une tout autre génération, mais nombre d'entre eux aiment à se rappeler, sans aucune méchanceté d'ailleurs tel ou tel passage dont ils sourient encore quand ils évoquent les bons souvenirs du séminaire.

Le but que se proposait Monsieur COTTEN en sa mission de Supérieur était de former des prêtres pour le ministère paroissial, de bons vicaires d'abord puis de bons recteurs, selon ce qu'il avait vécu ou les modèles qu'il avait connus. Il se référait sans cesse à son expérience pastorale, un peu celle de Saint-Matthieu, mais surtout celle de Saint-Pol. Avec lui, la note « pastorale » a marqué davantage le Séminaire et au Conseil épiscopal il réagit contre la tendance presque traditionnelle qui orientait vers le professorat les sujets les mieux doués, comme il insista pour que les diplômés de Rome ou d'Angers passent quelques années en paroisse avant d'être affectés à un autre poste. Sans pour autant déprécier l'étude qui était pour lui un des devoirs fondamentaux du « bon prêtre ». Quoique essentiellement homme de la tradition, il fut amené à s'intéresser aux recherches psychologiques dont on commençait à parler dans les séminaires et il tenait à ce que ses professeurs fussent au courant de ces recherches. Les premières remises en question du style du séminaire, vers les années 50 à 52 l'inquiétaient, comme les divergences qu'il pouvait sentir entre les professeurs. Il était ouvert cependant à une certaine évolution, s'il croyait que c'était pour le bien et les premières expériences de vie d'équipes vécues de son temps à Quimper susciterent des échos jusqu'en un séminaire voisin où l'était alors professeur.

Mais les perspectives des changements qu'il percevait comme inévitables et les rudes exigences de son devoir quotidien eurent raison de sa santé et il demanda à être relevé de ses fonctions en 1954.

Ce sont ces difficultés de santé qui ont marqué douloureusement et progressivement ses dernières années, surtout depuis sa retraite à Pont-l'Abbé où il a été pourtant, et jusqu'à sa dernière heure, entouré d'attentions et de soins par ses confrères, par les Religieuses, par les Docteurs, par un personnel au dévouement inlassable.

Pour lui, homme de devoir et de foi, nul doute qu'il n'ait accepté à l'avance même cette lente destruction de sa personnalité. Il n'a pas laissé de subtile analyse de cette souffrance, mais il a expérimenté douloureusement les paroles de saint Paul que nous lisons tout-à-l'heure : « Nous ne perdons pas courage et même si, en nous, l'homme extérieur (en son être physique et psychologique) va vers la ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour ». Comme aux jours ardents de son ministère actif il avait vécu la réalité de cette autre parole : « Forts de ce même esprit dont il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, nous croyons, nous aussi, et c'est pourquoi nous parlons ».

Pour nous, nous espérons dans la foi qu'il expérimente désormais la vérité de cette autre affirmation de l'Apôtre : « Nous le savons, celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera nous aussi avec Jésus et il nous placera avec vous près de lui ».

*Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 1975, p.177.*